

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00774 Numéro SIREN : 821 738 945 Nom ou dénomination : 5Ms-SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 3538

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 868 ALL LA POINTE DES MOINES		83700 ST RAPHAEL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82173894500020		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13/12/2021	
		N-1 13/12/2020	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	988 996	683 087
	Report à nouveau	DH		149 580
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 283	156 329
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 743 279	1 098 996
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	284 422	426 679
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	325 839	324 729
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 036	4 374
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 021	33 833
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 052	24 714
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	686 370	814 329
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 429 649	1 913 325
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	550 692	532 296
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 389		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	22 500
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	160 332	FH		FI	153 405
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	160 332	FK		FL	175 905
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	13 989
	Autres produits (1) (11)					FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	174 325
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	22 500
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	50 405
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 856
	Salaires et traitements*					FY	143 334
	Charges sociales (10)					FZ	42 640
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	263
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	239 499
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(65 174)
ORDONNEMENT EN TENU	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	700 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	100
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	700 100
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 029
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	8 029
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	692 071
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	626 896

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(17 387)		(16 139)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	874 425		388 045
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	230 141		231 716
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	644 283		156 329
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP	3 938		755
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	13 989		11 925
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
		obligatoires								A9			
		dont cotisations Madelin								A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SASU 5Ms-SERVICES

868 ALL LA POINTE DES MOINES
VILLA BELLA ROCCA PARC STA LUCIA
83700 ST RAPHAEL

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

SELAS LEMALLE EXPERTS ASSOCIES
189 Chemin de Faissolle

06250 MOUGINS
04 93 69 13 16

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Disponibilités enEuros	13
Charges à payer	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 429 649.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 160 332.00 Euros et dégageant un bénéfice de 644 283.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. S'étant poursuivi sur l'exercice 2021, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'événement COVID 19 ne remet pas en question la continuité d'exploitation de la société.

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement autre que ceux déjà pris en compte dans les états financiers et l'annexe comptable.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 001		703
TOTAL	3 001		703
Autres participations	1 540 501		150
TOTAL	1 540 501		150
TOTAL GENERAL	1 543 502		853

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 704	3 704
TOTAL			3 704	3 704
Autres participations			1 540 651	1 540 651
TOTAL			1 540 651	1 540 651
TOTAL GENERAL			1 544 355	1 544 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 789	263		3 052
TOTAL	2 789	263		3 052
TOTAL GENERAL	2 789	263		3 052

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	263				
TOTAL	263				
TOTAL GENERAL	263				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 418	27 418	
Impôts sur les bénéfices	1 496	1 496	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 898	4 898	
Groupe et associés	567 762	567 762	
Débiteurs divers	180 000	180 000	
Charges constatées d'avance	230	230	
TOTAL	781 803	781 803	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 389	2 389		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	282 033	146 355	135 678	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 036	10 036		
Personnel et comptes rattachés	16 122	16 122		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 037	21 037		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 628	7 628		
Autres impôts taxes et assimilés	4 234	4 234		
Groupe et associés	325 839	325 839		
Autres dettes	17 052	17 052		
TOTAL	686 370	550 692	135 678	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	144 646			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311
Dettes fiscales et sociales	5 312
Autres dettes	16 402
Total	25 746

5Ms-SERVICES

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 100.000 €

868 Allée de la pointe des moines

Villa Bella Rocca

Parc Santa Lucia

83700 SAINT-RAPHAEL

821 738 945 RCS FREJUS

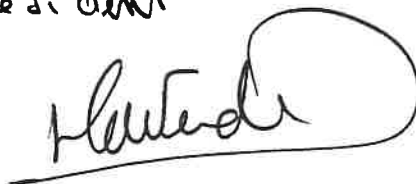
**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 MAI 2022
(EXERCICE CLOS LE 31/12/2021)**

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de de l'exercice clos le 31/12/2021 d'un montant de 644.283 au poste autres réserves au passif du bilan qui passe de ce fait de 988.996 euros à 1.633.279 euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue lors des trois précédents exercices.

Pour copie Conforme
le président



5Ms-SERVICES

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 100.000 €

868 Allée de la pointe des moines

Villa Bella Rocca

Parc Santa Lucia

83700 SAINT-RAPHAEL

821 738 945 RCS FREJUS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Monsieur MOUTERDE Christophe, Président associé unique de la société a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

Tous les documents habituels nécessaires ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social, à savoir :

- Le bilan,
- Le compte de résultat et l'annexe dudit exercice,
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation.
- Le livre d'inventaire.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 160.332 euros, il est en baisse de 8,85%.

Les autres achats et charges externes se chiffrent à 50.405 euros, ils représentent 31,44% du chiffre d'affaires et ils sont en hausse de 61,07%.

Les impôts, taxes et versements assimilés ont été acquittés pour 2.886 euros, soit 1,78% du chiffre d'affaires et une hausse de 1,28%.

Les salaires et traitements augmentés des charges sociales ont été versés pour 185.974 euros, ils ont consommé 115,99% du chiffre d'affaires et ils sont en hausse de 2,68%.

La dotation aux amortissements et les autres charges figurent respectivement au compte de résultat pour 236 euros et 1 euros.

Compte tenu des éléments qui précèdent, on obtient un résultat d'exploitation négatif pour 65.174 euros.

Après imputation des produits et charges financiers et des produits et charges exceptionnels, il en ressort un bénéfice net comptable de 644.283 euros.

Proposition d'affectation du résultat :

En ce qui concerne l'affectation des résultats de l'exercice 2021, le Président proposera d'affecter le bénéfice net comptable de de l'exercice clos le 31/12/2021 d'un montant de 644.283 euros au poste autres réserves au passif du bilan qui passerait de ce fait de 988.996 euros à 1.633.279 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée lors des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé à l'associé, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code à hauteur de 178 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Conventions réglementées :

Avec la SAS "TRANSPORTS GALOT", Filiale de notre société suite à la TUP de la SAS DEUX M. SERVICES-2M-SERVICES à notre société avec effet au 01/07/2017

En date du 27 octobre 2016, un mandat de direction a été conclu avec la SAS TRANSPORTS GALOT prévoyant la mise à disposition de Mr Christophe MOUTERDE en qualité de représentant permanent.

En contrepartie de ses fonctions de Présidente, notre société perçoit :

- Une rémunération fixe de 12.500 € HT par mois.
- Une rémunération variable comportant 2.000 € HT mensuels à titre de provision, indexée sur le résultat d'exploitation de la société et calculée selon la formule suivante :

Résultat d'exploitation X (résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires) X 2
avec application de ce ratio au résultat d'exploitation de l'exercice.

Le montant pris en charge sur l'exercice 2021 s'élève à 160.332 euros.

Avec Monsieur MOUTERDE Christophe, associé unique

La rémunération globale brute annuelle perçue par Monsieur MOUTERDE Christophe pour ses fonctions de Président au cours de l'exercice 2021 s'est élevée à la somme de 81.234 euros.

Informations sur les délais de paiement :

Est annexé au présent rapport, le tableau d'information sur les délais de paiement.

II - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE – EVENEMENTS IMPORTANTS

Nous avons pu sur l'activité de notre filiale la SASU TRANSPORTS GALOT sur l'année 2021 rattraper en bonne partie la baisse du chiffre d'affaires subie suite à la pandémie et espérons en 2022 revenir au niveau de 2019 d'avant la crise sanitaire.

Notre activité départ a été en hausse constante sur 2021 avec l'acquisition de nouveaux clients importants mais parallèlement l'activité de distribution sur le 06 n'est pas repartie comme escomptée car l'économie local est toujours impactée par la baisse des activités liées au tourisme (non retour des étrangers etc) et à la construction.

Dans le même temps nous continuons de suivre de très près l'évolution du conflit Ukrainiens qui impacte une partie de notre activité car certain de nos clients exportent sur la Russie et l'Ukraine.

Même si nous nous attendons à de meilleurs résultats en 2022 comparés à 2021 nous mettons tout en place pour réaliser des économies sur les postes de charges les plus impactées en 2021 principalement les postes Intérim et de réparations matériels roulants.

Tous nos clients sont présents avec pour certains un peu moins d'activité notamment en distribution et nous gagnons régulièrement de nouveaux clients.

Nous avons pu organiser un convoi humanitaire sur l'Ukraine et remercions à nouveaux tous nos clients Grassois qui ont majoritairement soutenu ce projet avec un afflux de dons très importants.

Les normes ISO 9001 et 14001 ont été reconduites en début d'année.

III - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous vous présentons les modifications du business plan mis en place pour notre filiale TRANSPORTS GALOT :

Sur le plan qualitatif :

- Retrouver le niveau de CA de 2019 le plus rapidement possible.
- Suivre l'évolution du type de clientèle (top 200) :
- surveiller que chaque client ne dépasse pas 10% du ÇA
- surveiller pour chaque client une baisse de 10% du ÇA N/N-1 sinon déclencher une visite commerciale.

Maintenir notre productivité :

- en maîtrisant l'utilisation de l'intérim. (< 5% du ÇA). Un focus important est mis sur ce point car nous avons toujours en longues absences 3 salariés.
- en maintenant notre politique d'investissement (150 K€ /an)
- en contrôlant et en analysant les frais engagés sur les véhicules (3% du CA)
- en optimisant l'utilisation de l'informatique (pannes <5).
- en contrôlant les coûts de la sous-traitance (<33% du ÇA)
- en contrôlant le nombre d'express (<4 en moyenne / mois)
- Renforcement du service SAV afin d'augmenter le suivi des livraisons et garantir des livraisons en temps et heures en anticipant les actions correctives en cas de défaillance de nos réseaux de distribution.
- Développer l'activité à l'international.
- Sur le plan réglementaire : suivre et approfondir les infractions liées aux enregistrements (disques et cartes).
- Satisfaire notre clientèle avec un nombre de réclamations le plus bas possible.
- Maintenir notre double certification ISO 9001 et ISO 14001.

Sur le plan environnemental :

Renouveler la démarche Objectif CO2 et ses quatre axes d'amélioration :

- le véhicule : avec un renouvellement de près de 6 véhicules tous 3 ans.
- le carburant : en diminuant de 3% la consommation de carburant.
- le conducteur : en formant le personnel de conduite à l'éco conduite.
- l'organisation des flux de transport : en informant les sous-traitants sur la démarche CO2
- Analyser et commencer la transition écologique notamment avec l'utilisation des nouveaux véhicules électriques. Des essais sont prévus en cours d'année pour valider cette option notamment en terme d'autonomie
- Continuer la dématérialisation de la facturation qui permet des économies importantes (papier, timbre etc) et de limiter l'empreinte carbone.
- Procéder au recyclage de près de 100% de nos papiers bureaux.
- Tendre vers une diminution des consommations en eau de 2% et électricité de près de 4%.

Sur le plan de la sécurité et santé au travail :

- Maintenir un taux de cotisations AT/MP de moins de 5%.
- Sensibiliser le personnel aux risques (situations d'urgence)
- Nous allons terminer notre campagne de rajeunissement de nos locaux afin

d'améliorer l'image de Galot et d'apporter un confort et cadre de travail meilleur au personnel.

Sur le plan stratégique :

- Rajeunir le personnel Conducteur
- Augmenter le CA
- Mettre en place le management par objectif
- Moderniser GALOT à l'aide d'une veille technologique et continuer la transformation Technologique (interfaces EDI avec tous les partenaires y compris à l'international, développer la mise en place des stations chargeurs.
- Maintenir l'utilisation des tablettes pour que cela devienne un procès standard.

IV - RISQUES ET INCERTITUDES LIES AU COVID ET AU CONFLIT UKRAINIENS

Même si nous constatons une nette amélioration depuis le début de 2022 nous ne pouvons négliger qu'une nouvelle détérioration de la situation sanitaire qui mettrait à nouveau en péril notre développement.

Nous avons eu recours au PGE pour Transports Galot pour un montant de 250 000 Euros que nous avons transformé en prêt d'investissement en lieu et place de celui habituellement souscrit.

Pour l'Ukraine nous restons là aussi très vigilant en surveillant la situation et notamment l'impact sur nos réseaux de transports.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Il est à noter la prise de participation en date du 31 décembre 2021 à hauteur de 15 actions dans le capital social de la SAS 6M à vocation d'acquisition, administration et gestion par bail, location, vente ou autrement des biens immobiliers situés 36 Avenue Jean Maubert à GRASSE 06130.

VI - CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture est ensuite donnée du rapport général du commissaire aux comptes.

VII - SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président examine les situations des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et constate qu'ils viendront à expiration lors de la décision d'approbation des comptes 2021.

Compte tenu des nouvelles dispositions de la loi Pacte ne rendant plus obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes dans notre société, ils ne seront pas renouvelés.

GRASSE, le 2 mai 2022

LE PRESIDENT :

Monsieur MOUTERDE Christophe

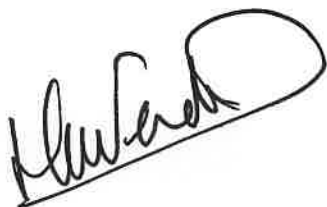
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mouterde', written diagonally across the page.

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)				
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées						1				
Montant total des factures concernées		7 236				7 236				
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice		14.36 %				14.36 %				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	○ Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				○ Délais légaux : 60						
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	○ Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				○ Délais légaux : 60						
III - Article D. 441I.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	○ Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				○ Délais légaux : 60						
IV - Article D. 441I.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice										
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées										
Montant total des factures concernées										
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)							
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	○ Délais contractuels :						
Montant total des factures exclues				○ Délais légaux : 60						